

**INSTITUT DE FORMATION EN SOINS
INFIRMIERS
CAMPUS VALENTINE LABBÉ
LA MADELEINE**

**41 rue Paul Doumer, 59110 LA
MADELEINE
03 20 63 02 67
inscriptionfpc@lycee-valentine-labbe.fr**

DOSSIER D'INSCRIPTION À LA SÉLECTION D'ENTRÉE

FORMATION EN SOINS INFIRMIERS RENTÉE SEPTEMBRE 2027

- Candidats de la Formation Professionnelle Continue (FPC)
- Candidats du Parcours Spécifique Aide-Soignant (PSAS)



1. Conditions d'accès et modalités de sélection

Le présent dossier concerne la sélection d'entrée en Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) régie par l'**arrêté du 20 février 2026** relatif au diplôme d'État d'infirmier.

1.1. Conditions générales d'éligibilité

Conformément à l'article L. 6311-1 du Code du travail, les candidats doivent remplir les conditions suivantes à la date d'inscription :

- Être en activité professionnelle (ou en recherche d'emploi).
- Avoir cotisé au moins 3 ans à un organisme de protection sociale en France.

1.2. Conditions spécifiques au Parcours Spécifique Aide-Soignant

Les Aides-Soignants (AS) souhaitant bénéficier de la passerelle directe en 2ème année via le parcours raccourci et intensifié doivent satisfaire aux exigences réglementaires suivantes :

- Exercer des fonctions d'Aide-Soignant à temps plein depuis au moins 3 ans au cours des 5 dernières années, dans des contextes d'exercice variés.
- Être titulaire de l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU niveau 2) en cours de validité (une tolérance existe à l'entrée, mais la régularisation est obligatoire pour le passage en 2ème année).
- Formuler un engagement écrit volontaire pour suivre ce parcours spécifique accéléré.
- Avoir réussi les épreuves de sélection FPC la même année ou l'année précédente.
- Bénéficier d'un accord formel et d'un financement de l'employeur pour un accompagnement sur 27 mois (3 mois de passerelle + 24 mois de formation de 2e et 3e année).
- Être sélectionné sur la base du livret de positionnement Phase 1 remis après les épreuves de sélection.

1.3. Nature des épreuves de sélection

La sélection comprend deux épreuves obligatoires notées chacune sur 20 points :

Épreuve	Durée / Note	Objectifs et Modalités
Entretien oral de motivation	20 min 20 points	Appréciation de l'expérience professionnelle, du projet et des motivations. S'appuie sur le dossier de candidature transmis par le candidat.
Épreuve écrite : • Rédaction sanitaire & social • Calculs simples	1 heure (2 x 30 min) 20 points	• Rédaction (10 pts) : évaluation des qualités rédactionnelles, d'analyse, d'argumentation et de projection professionnelle. • Calculs simples (10 pts) : évaluation des connaissances en mathématiques de base.

Seuil d'admission et note éliminatoire

Pour être admis, le candidat doit obtenir un total général d'au moins 20 sur 40 points.
Une note inférieure à 8/20 à l'une des deux épreuves (oral ou écrit) est éliminatoire.

1.4. Regroupement d'IFSI et quotas

L'IFSI Valentine Labbé accueille **87 apprenants**. 25% des places sont réservés à la formation professionnelle continue.

Pour le Parcours Spécifique Aide-Soignant (PSAS), conformément à la réglementation, une session de formation est ouverte pour un groupe de 10 à 15 apprenants. En cas d'inscription sur liste complémentaire ou si une session ne peut être ouverte, les candidats peuvent être réorientés vers les autres établissements du regroupement.

2. Calendrier, tarifs et solutions de financement

2.1. Calendrier officiel de la sélection 2026-2027

Étape / Événement	Date et Horaire
Clôture impérative des inscriptions	Lundi 14 décembre 2026 à minuit
Épreuves orales d'admission	Du 11 au 15 janvier 2027
Épreuve écrite de sélection	Mercredi 13 janvier 2027 à 9h30
Publication des résultats d'admission	Lundi 25 janvier 2027 à 9h
Journée Portes Ouvertes IFSI	Samedi 23 janvier 2027 de 9h à 16h

Rentrée académique 2027 : Première semaine de septembre 2027.

2.2. Tarifs et frais d'inscription

Prestation / Intitulé	Tarif réglementaire
Frais de dossier de sélection (libellé à l'ordre de AESCFIVL)	80 € (non remboursables)
Droits d'inscription universitaires annuels (2026/2027)	178 € / an
Formation FPC — Parcours complet 3 ans (2027/2030)	18 900 €

Tarif Parcours Spécifique Aide-Soignant : 4 200 € pour le module passerelle de 3 mois (2027) + 9 100 € pour l'admission directe en 2ème et 3ème année (2027/2029). Ce parcours est forcément financé par l'employeur.

2.3. Dispositifs de financement et accompagnement

Plusieurs options de prises en charge financières existent selon votre statut professionnel :

- **Salariés du secteur public ou privé** : Prise en charge par l'employeur (Plan de développement des compétences), Projet de Transition Professionnelle (PTP), Compte Personnel de Formation (CPF) ou autofinancement.
- **Demandeurs d'emploi** : Aide Individuelle à la Formation (AIF) gérée par France Travail.
- **Bourses d'études régionales** : Accordées par le Conseil Régional sous conditions de ressources. Le dossier doit être déposé en ligne fin août.
- **Autres aides** : Prise en charge des abonnements de transport SNCF selon statut (formulaire à faire à la rentrée) et prêts bancaires étudiants.

Accompagnement Greta Lille Métropole & report d'entrée en formation

Notre organisme partenaire GRETA LILLE MÉTROPOLE vous conseille et vous accompagne dans le montage de votre dossier de financement (CPF, PTP, AIF, Plan de développement des compétences) :

Sophie BRÉHON (Conseillère en formation) : 06 98 48 90 83 / sophie.brehon@ac-lille.fr

Isabelle THÉRY (Assistante de formation) : 06 58 45 84 87 / isabelle.thery1@ac-lille.fr

Note : En cas de refus ou de retard de financement, le candidat admis conserve le bénéfice de sa sélection dans une limite cumulée de 3 ans sur demande écrite de report selon les critères précisés dans l'article 15 de l'arrêté du 20 février 2026 relatif au diplôme d'État d'infirmier.

3. Déroulement du Parcours Spécifique Aide-Soignant (PSAS)

Le parcours spécifique est une formation raccourcie et intensifiée de **3 mois (420 heures au total)**, dispensée du **15 mars au 4 juin 2027**.

Il prépare l'Aide-Soignant sélectionné à **intégrer directement la 2ème année de formation infirmière**.

3.1. Structure des 5 séquences pédagogiques

Séquence	Volume	Contenu & Compétences Visées
Séquence 1	35 heures	Accompagnement pédagogique individualisé et élaboration du projet personnel et professionnel.
Séquence 2	105 heures	Sciences et techniques infirmières : fondements, méthodes et interventions en lien avec les compétences 1, 2, 3, 4 et 6 du référentiel IDE.
Séquence 3	35 heures	Sciences humaines, sociales et droit en lien avec les compétences 5, 6 et 7 du référentiel infirmier.
Séquence 4	70 heures	Sciences biologiques et médicales en lien avec la compétence 4 du référentiel infirmier.
Séquence 5	175 heures	Stage clinique de 5 semaines pour la mise en œuvre pratique des compétences infirmières 1, 2, 3, 4 et 6.

3.2. Dispositif de tutorat et d'accompagnement individualisé

Chaque apprenant engagé dans le parcours bénéficie d'un suivi à double niveau :

- **Un formateur référent de l'IFSI** assurant l'accompagnement pédagogique individuel.
- **Un Infirmier Diplômé d'État (IDE) Tuteur** désigné au sein de l'établissement employeur partenaire. Ce tuteur constitue le partenaire privilégié de l'IFSI tout au long du parcours spécifique ainsi que durant la 2ème et 3ème année de formation. Son accompagnement est fondé sur la confiance, le respect et la bienveillance.

4. Constitution du dossier & formulaires à compléter

Liste des 9 pièces obligatoires à joindre

Le dossier d'inscription doit obligatoirement comporter les pièces suivantes :

N°	Pièce justificative obligatoire
1	Fiche d'inscription officielle dûment complétée, datée et signée.
2	Photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport, titre de séjour).
3	Lettre de candidature, manuscrite ou dactylographiée, exposant le projet professionnel.
4	Curriculum Vitae (CV) détaillé retraçant l'ensemble du parcours professionnel et de formation.
5	Règlement de 80 € pour les droits d'inscription à la sélection (chèque libellé à l'ordre de AESCFIVL).
6	Photocopie des diplômes détenus (Baccalauréat, Diplôme d'État d'Aide-Soignant, etc.).
7	Attestations de l'employeur (ou des employeurs) et attestations de formation continue certifiant au moins 3 ans d'exercice professionnel à temps plein.
8	Lettre d'engagement de l'employeur (accord de prise en charge/soutien pour le parcours FPC ou spécifique).
9	Attestation TCF niveau B2 (obligatoire pour les candidats titulaires d'un diplôme étranger hors UE).

A l'issue des épreuves de sélection, pour les personnes n'ayant pas de baccalauréat, une demande de validation des études, expériences professionnelles et acquis personnels sera déposée par l'IFSI à l'Université.

FORMULAIRE 1 : FICHE D'INSCRIPTION SÉLECTION IFSI

1. IDENTITÉ DU CANDIDAT

Civilité	☐ Madame ☐ Monsieur
Nom de famille	
Nom d'épouse ou d'usage	
Prénom(s)	
Date de naissance	
Lieu de naissance (pays, département, ville)	
Nationalité	

2. COORDONNÉES

Adresse	
Code postal et ville	
Téléphone	
Adresse mail	

3. DIPLÔMES ET SITUATION PROFESSIONNELLE

Diplôme ou qualification	☐ BAC (série, année obtention) : ☐ Équivalence BAC : ☐ Cursus universitaire : ☐ Aucun diplôme
Situation actuelle	Statut : ☐ Je n'ai pas quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans ☐ Je suis inscrit à France Travail depuis le : ☐ Je suis salarié depuis le : Secteur d'activité : ☐ Médical ☐ Social ☐ Autre Éligible parcours spécifique aide-soignant : ☐ Oui ☐ Non Si oui, accord employeur : ☐ Oui ☐ Non Nom de l'employeur :

ATTESTATION ET AUTORISATION DE PUBLICATION

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés sur ce document.

☐ J'autorise l'IFSI Valentine Labbé à afficher mes résultats de sélection sur le site internet Pôle Santé Valentine Labbé.

Fait à : _____, le _____

Signature du candidat :

FORMULAIRE 2 : RELEVÉ DES EMPLOIS ET FORMATIONS

Candidats justifiant d'une durée minimum de 3 ans de cotisations à un régime de protection sociale.
Veuillez lister ci-dessous l'ensemble de vos activités ou formations sur les années écoulées :

Période	Nom & Ville Employeur / Organisme	Emploi / Formation	Nb Heures
Du ____/____/____ Au ____/____/____			_____ h
Du ____/____/____ Au ____/____/____			_____ h
Du ____/____/____ Au ____/____/____			_____ h
Du ____/____/____ Au ____/____/____			_____ h
Du ____/____/____ Au ____/____/____			_____ h
Du ____/____/____ Au ____/____/____			_____ h
Du ____/____/____ Au ____/____/____			_____ h
Du ____/____/____ Au ____/____/____			_____ h

ATTESTATION ET AUTORISATION DE PUBLICATION

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés sur ce document.

En cas d'admission en liste principale, chaque candidat disposera d'un délai pour valider son inscription en institut.

☐ J'autorise l'IFSI Valentine Labbé à afficher mes résultats de sélection sur le site internet Pôle Santé Valentine Labbé. Aucun résultat communiqué par téléphone.

Fait à : _____ , le _____

Signature du candidat :